

Cycle de formation 2011 à la Navigation Fluviale en Midi Pyrénées

Afin de renforcer la professionnalisation des métiers de la voie d'eau, en conformité avec les réglementations et en prenant en compte les contraintes des différents types d'exploitation. Ces cycles de formations sont ouverts aux exploitants de péniches hôtel, bateaux de "petites" tailles, bateaux de croisières, bateaux croisières restaurant, etc.

**2ème session de formation
21 et 22 Mars 2011**

ATTESTATION SPÉCIALE PASSAGERS (Article 5 du décret du 23 juillet 1991 modifié par celui du 29 août 2002)

Cette formation de deux jours est destinée à apprendre aux candidats les éléments de comportements à adopter pour garantir la sécurité sur les bateaux et leur apporter une connaissance complémentaire du maniement des équipements de sécurité.

Conformément à la réglementation, doit se trouver, à bord de tout bateau transportant des passagers, une personne titulaire de « l'attestation spéciale passagers » dont le rôle est d'assurer la sécurité des passagers. Cette personne peut être le conducteur ou un autre membre de l'équipage. De plus, lorsque le bateau admet plus de 50 passagers, la présence à bord d'une deuxième personne titulaire de la même attestation est obligatoire.

Cette formation assurée par **les Formateurs de l'Institut FLUVIA** (Institut pour le développement de la formation continue dans la navigation fluviale » FLUVIA, se tiendra sur la péniche La Naïade, mise à disposition par VNF, pour la partie théorique, puis, pour la partie pratique, à bord de bateaux à passagers mis à la disposition des stagiaires par les professionnels de la voie d'eau.

Ce stage est organisé à Toulouse, sur le site du Port Saint Sauveur de façon à multiplier les sites d'apprentissage et de permettre la découverte de plusieurs bateaux ayant des caractéristiques techniques différentes.

Cordialement

**Serge Grenouilloux , Capitaine Délégué Formation
Christian Moutous Coordination Umih Batellerie**

Renseignements au 06 72 22 86 81